

SAMYN AND PARTNERS
ARCHITECTES & ENGINEERS
MM D. MELOTTE et Q. STEYAERT
Chaussée de Waterloo, 1537
1180 BRUXELLES

V/Réf : 01/312-6
N/Réf. : AVL/BXL-2.1008/s.345
Annexe : /

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : BRUXELLES. Hôpital Brugmann. Réaménagement de l'ancienne chapelle en centre de conférence.

Avis préalable

En réponse à votre lettre du 29 mars 2004 en référence, concernant l'objet susmentionné, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 31 mars 2004, notre Assemblée s'est prononcée comme suit.

Le projet vise à restaurer la chapelle et à la convertir en centre de conférence et de colloque. L'édifice comprend deux niveaux. A l'origine, le rez-de-chaussée bas (sous-sol par rapport à la rue) servait aux autopsies et était accessible depuis l'arrière – c'est-à-dire depuis l'hôpital - tandis que le rez-de-chaussée haut servait de lieu de recueillement et était accessible depuis l'espace public. Les deux niveaux fonctionnaient de manière quasi indépendante; ils n'étaient reliés que par un ascenseur pour cercueil, un escalier extérieur et un escalier de service (disparu). La principale difficulté du projet de réaffectation consiste donc en la création d'une circulation aisée entre les deux niveaux. Le rez-de-chaussée haut accueillerait deux salles de conférence qui devraient fonctionner indépendamment l'une de l'autre. Le sous-sol accueillerait plusieurs salles de réunion, une bibliothèque virtuelle et des locaux de service.

Un spécialiste a été consulté par la D.M.S. sur l'intérêt de l'ascenseur existant. Il apparaît qu'il a conservé la totalité de ses dispositifs d'origine, ce qui est exceptionnel, et qu'il est possible de l'adapter pour répondre aux besoins de la nouvelle affectation.

Trois esquisses de réaménagement des lieux sont soumises à la Commission par les auteurs de projet, ainsi qu'une étude historique détaillée de l'évolution du bâti qui détermine les différentes phases de construction de l'immeuble et l'intérêt respectif des locaux. Les différentes solutions étudiées par les auteurs de projet se fondent sur cette étude; elles proposent la remise en valeur des locaux significatifs de l'édifice tout en établissant de nouvelles connexions permettant une plus grande flexibilité du sous-sol. La Commission approuve ce parti général.

Dans la première esquisse, de nouveaux escaliers hélicoïdaux sont créés dans les deux puits de lumière de l'édifice. La Commission n'encourage pas cette solution qui va à l'encontre de ses recommandations en matière de restauration d'autres bâtiments de Horta, comme le Palais des Beaux-Arts, où l'on s'attache à dégager les puits de lumière malencontreusement occupés.

La seconde esquisse propose d'installer un nouvel escalier confortable dans l'amorce de galerie qui fut édifée en vue de relier la chapelle à un édifice jamais construit. Cette construction, qui a un caractère hybride en raison de son inachèvement, abritait anciennement l'animalerie. La Commission estime que ces locaux sans intérêt pourraient être remplacés par un nouvel escalier ce qui permettrait de bien desservir les deux niveaux sans pour autant hypothéquer des espaces significatifs du bâtiment. Elle demande également de ne pas systématiquement fermer les deux dégagements ouverts et couverts situés de part et d'autre de la partie centrale de la façade arrière

La troisième esquisse propose de remplacer l'amorce de la galerie par une nouvelle construction où seraient regroupés les sanitaires et un escalier. La Commission estime que cette dernière proposition est moins convaincante que la seconde. En effet, la nouvelle construction apparaît plus hybride que celle qui existe et le parti de localiser tous les sanitaires dans cet appendice laisse trop peu de place pour créer une circulation aisée et agréable entre les niveaux .

Par ailleurs, la Commission remarque que les différents projets suscitent encore des questions au niveau de l'organisation et de la distribution (notamment des services). Elle demande aux auteurs de projet d'étudier différentes solutions pour diviser les salles du rez-de-chaussée sans détruire les qualités spatiales et la fluidité des lieux (et en conservant le petit portique métallique de Victor Horta). Dans cet esprit, les dispositifs fixes seront réduits à leur strict minimum. Elle leur demande également d'intégrer la ventilation des sous-sols dans leur réflexion de manière à conserver la volumétrie haute des salles de réunion et du grand local central (bibliothèque virtuelle).

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S.; A.A.T.L. – D.U.